



La profession

Compte tenu de la diffusion très importante des technologies informatiques et des réseaux dans les entreprises comme chez les particuliers, le (la) technicien(ne) d'assistance en informatique, qui intervient aussi bien sur les matériels que sur les logiciels, peut exercer son métier dans des établissements de profils très divers :

- ➔ Dans une PME/PMI, un site décentralisé d'une grande entreprise, son activité s'organisera, en général, entre l'assistance à l'utilisateur, l'installation et la maintenance de premier niveau.
- ➔ Dans une société de services, il (elle) interviendra soit pour une installation, soit pour un dépannage après un diagnostic effectué à distance par un technicien spécialisé.
- ➔ Dans une structure de distribution pour les professionnels ou le grand public, il (elle) pourra être spécialisé(e) dans l'installation ou la prise en main de micro-ordinateurs multimédia connectés à Internet, ou avoir une activité d'assembleur et d'intégrateur. Il (elle) participera au "marchandisage" et à la promotion des produits.

Situation de travail

- Vous travaillerez de manière intensive sur écran informatique.
- Vous serez amené à porter ou déplacer du matériel, le port de petites charges est à prévoir dans cet emploi (ordinateur, périphériques...).
- Les déplacements sont fréquents lors des interventions en clientèle.

Profil des candidats

- D'un niveau seconde ou BEP Electrotechnique, vous recherchez un métier vous permettant d'allier technique et relationnel.
- Organisé et rigoureux, vous êtes autonome dans votre travail tout en restant très respectueux des procédures.
- La dimension de service est constante dans l'emploi, ce qui nécessite un bon relationnel, une bonne présentation, ainsi que disponibilité, réactivité et compétences en communication.

Afin que la formation qualifiante puisse être suivie avec succès, **il est conseillé que le stagiaire suive une remise à niveau** au CRP (voir fiches dispositif préparatoire)

Autres accès à la formation

- Formation continue / Plan de Formation de l'entreprise
- Contrat de professionnalisation (Financement OPCA)
- Maintien dans l'emploi pour les Travailleurs Handicapés
- Formation pour les Emplois d'Avenir
- VAE / DIF / CIF / Contrat d'Apprentissage



Infos pratiques

Formation dispensée au **CRP de Toulouse**

Formation de 1 610 heures (12 mois) dont 7 semaines de périodes en entreprise, à un rythme de 35 heures par semaine.

Accès sur décision MDPH (Centre de Rééducation Professionnelle)

Rémunération assurée par l'ASP et calculée de manière individuelle selon le passé professionnel de chacun

Pédagogie

- L'organisation pédagogique est basée sur la mise en situation professionnelle ; les apports théoriques sont concrétisés par des travaux pratiques. Les simulations d'interventions s'effectuent sur les équipements et logiciels les plus répandus et les plus récents.
- L'autonomie et l'initiative des stagiaires sont sollicitées tout au long du stage (recherche et exploitation de la documentation et de l'aide en ligne, adaptation des méthodes et techniques voisines...) pour préparer à la réalité du métier.

Programme

MODULE 1 : Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers

MODULE 2 : Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers

MODULE 3 : Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers

OPTION RÉSEAUX : Mettre en service un serveur d'application - Interconnecter des réseaux locaux - Administrer un réseau informatique.

MODULE D'ANGLAIS : L'objectif vise à exploiter des documents techniques et à rédiger des messages courts.

Période en entreprise

Deux périodes en entreprise d'une durée totale de 7 semaines réparties tout au long de la formation permettent au stagiaire de prendre contact avec le milieu professionnel et de mettre en oeuvre les connaissances acquises en formation.

Placement

La recherche d'emploi s'effectue en collaboration avec l'Espace Ressources Emploi du Centre.

Validation

Titre professionnel de niveau IV

Reconnu au niveau national et homologué par le Ministère du Travail

Centre de Rééducation Professionnelle - Toulouse

19, place de la Croix de Pierre - 31300 Toulouse

Tel : 05 62 48 40 00 - Fax : 05 61 42 54 65 - crp@cric.asso.fr

Notre Centre de Rééducation Professionnelle propose un accompagnement pédagogique et un suivi médico-psycho-social afin de donner aux stagiaires les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.



www.cric.asso.fr